



BNP PARIBAS



CSEC

SPÉCIAL BANQUE PRIVÉE FRANCE RÉSULTATS T3, un partage de la valeur ajoutée ?

22 Novembre 2022

Un point de passage Banque Privée de fin d'année s'est tenu en CSEC, montrant une BPF en pleine mutation pour atteindre les objectifs du plan 2022-2025.

Poste unique de Banquier Privé

Pour l'entreprise, la segmentation de la clientèle des CBP et CBPE est « dépassée », remplacée par un poste unique de **Banquier Privé**.

Les salariés verront le nom de leur poste changé au **1^{er} janvier 2023**.

Un changement accompagné d'un **nouveau variable de référence à 5 500€** (contre 5 000€ et 5 200€ pour les CBPP et CBPE).



BNP PARIBAS
BANQUE PRIVÉE



Bonus

Les règles d'attribution du bonus ne changent pas.

Les objectifs présentés lors du plan 2022-2025 restent à l'identique. Les effectifs seront stables en 2023.

Autres Métiers

Pas de changement pour les spécialisations Actionnaires et Dirigeants, Grandes Relations, Gestion de Fortune, Grandes Relations Privées. **Le variable de référence du Banquier Privé AD est aussi revu à la hausse : 7 000€** (contre 5 800€).



Marie-Hélène
CHEVALLIER

06 68 75 89 97



Samira
MOANDA

06 65 88 66 02



Alexandre
BERTHELOT

06 98 37 54 31



Valérie
GUEVEL-POUPARD

07 60 47 28 80



Isabelle
VOLMERINGER

06 99 26 44 84



Chantal
MARCHAND

06 99 33 92 51



Alexandre
BOUAT

06 98 54 83 53



Patricia
SUPARAMY

06 65 88 39 95

Représentant Syndical National



Pierre RIVIÈRE
06 65 64 56 98

Représentant Syndical National
Adjoint



Laurent COURRIER
06 68 05 69 06

MyGuide G&S MyPl@tform' e-Private

Pour la direction de BPF, l'attractivité des métiers passe par la rémunération, mais aussi par ...

MyMand@te MyPl@tform' BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

- une facilitation et une simplification du métier avec la méthode **AGILE**.
ex : opération sur les contrats nantis
- un traitement du top 5 des irritants et le recensement des 50 tâches orphelines : **une équipe dédiée à la facilitation, à la simplification et l'amélioration de l'efficacité du métier**

- la capacité à davantage se former pour accroître sa montée en compétence, avec « MyPl@tform' » et ses centaines de contenus
- l'appui des experts pour apporter de la valeur ajoutée : ex. des Webinaires à disposition des clients pour les rassurer sur la volatilité des marchés
- E-Private : la e-signature devrait se généraliser en 2023
- privilège Connect : c'est une réussite avec un NPS de très bon niveau
- pas de changement pour l'accès au télétravail

NPS
+ 14

AVIS CFDT

Après des années de transformation de l'univers BPF chez BNP Paribas (baisse d'effectifs, suppression des postes d'assistants, hausses des exigences règlementaires, etc...), **les moyens mis en place par la direction semblent rendre les métiers BPF plus attractifs et en ligne avec les ambitions du plan 2022-2025**. Pour preuve :

- l'implantation de centres Gestion de Fortune, l'implantation de centres E-Private, et du déploiement de Privilège Connect.
- Le recrutement d'une personne pour le développement de la RSE au sein de BPF chargée de prendre en compte les besoins des clients, et former/accompagner les banquiers privés.

Augmentation des rémunérations variables des métiers BPF : sujet porté par vos élus CFDT depuis des mois, la direction fait un 1^{er} geste mais elle peut mieux faire ! Nous le rappellerons lors des résultats annuels BPF.



Charge de travail : avec l'étoffement des fonds de commerce et la hausse d'activité à venir, les élus Cfdt ont obtenu que les effectifs puissent progresser en 2023.



RAPPEL
PRÉVOYANCE
FLEXIBLE

Renouvellement des choix du 1^{er} au 31/12/2022

Parce que votre situation familiale a peut-être évolué (naissance, pacs, mariage, divorce...), et/ou que vos besoins en matière de prévoyance peuvent avoir changé :

rendez-vous sur le nouvel espace en ligne afin d'actualiser votre situation, vos prestations et désigner vos bénéficiaires !



BNPP Cardif
generation.fr

des questions ?

assistance.prevoyanceflexible@generation.fr



02 98 65 85 20



RAPPEL

En début d'année, seule la CFDT a refusé la demande de la Direction d'augmenter la cotisation de la prévoyance flexible. La négociation sur le sujet a donc été bloquée. Mais pour combien de temps ?

Comptez sur la CFDT pour défendre vos droits et votre pouvoir d'achat !



Cfdt: BANQUES ET ASSURANCES
S'ENGAGER POUR CHACUN AGE POUR TOUS

RÉSULTATS T3 BNP PARIBAS

Fort de ses choix de gestion et de son modèle diversifié sur des clientèles, métiers et géographies porteurs, les résultats de la banque sont encore une fois au rendez-vous.

QUELQUES ÉLÉMENTS IMPORTANTS

- une meilleure performance que ses concurrents
- une gestion prudente des risques avec un coût de risque bas, et une bonne maîtrise des charges
- la France ne représente plus que 20 % du résultat de la Banque
- remontées de taux : un impact négatif de court terme sur la marge des crédits immobiliers, un impact positif de moyen terme (à partir de 2025) pour l'ensemble des métiers impactés
- le contexte géopolitique & une probable récession à venir rendront l'exercice 2023 plus compliqué
- RSE : le financement des toutes les énergies ne représente que 4% du bilan du Groupe.
- une stratégie de croissance externe est toujours d'actualité : rachat Kantox

PNB : +8,0% / 3T21
Frais de gestion : +6,0% / 3T21

(à périmètre et change constants)

PNB : +4,9% / 3T21
Frais de gestion : +2,8% / 3T21

Coût du risque sous-jacent³
31 pb⁴

RNPG⁵
3T22 : 2 761 M€ (+10,3% / 3T21)

Ratio CET1 : 12,1%⁶

AVIS CFDT

Pour la direction, le partage de la valeur ajoutée avec les salariés n'est toujours pas à l'ordre du jour !!

Les salariés que nous représentons sont amers. En effet, en 2022, 0,6% d'augmentation collective +1,5 % destinée aux augmentations individuelles (NAO 2021), pour ceux qui en bénéficient, cela représente une perte globale de 5% de pouvoir d'achat.

Et que dire de 2023 où les 3% d'augmentation ne compenseront pas une inflation qui sera à un niveau élevé d'après les économistes.

Les indicateurs d'activité et de résultats prouvent qu'une marge de manœuvre existe. La politique de distribution des dividendes en est la preuve.

Une augmentation du taux de distribution des dividendes de 20% (+ de 30 fois supérieure à celle accordée aux salariés) a été votée en AG des actionnaires sur proposition du conseil d'administration....c'est le rêve de chaque salarié de voter pour sa propre augmentation...



AU PROGRAMME DE NOTRE 8^{eme} ÉPISODE :

La CFDT BNP Paribas vient de faire condamner l'entreprise pour que la **suppression des écarts** de rémunération non justifiés porte sur le **SALAIRE FIXE** ET la **RÉMUNÉRATION VARIABLE** !

L'égalité salariale entre les femmes et les hommes chez BNPP : ce n'est pas une utopie pour nous.



POUR VISIONNER LA VIDÉO :



[Cliquez-ici](#)

OU

Rendez-vous sur notre

[LinkedIn](#)

OU

Scannez ce QR Code via votre smartphone :



SCAN ME